

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale **(SAVS)**

1 rue Bonnefond

69700 GIVORS

Tél : 04 78 07 03 71

Directeur : Philippe MOLLOT

Association ACOLEA AMPH - MEDICO-SOCIAL

28 avenue Marcel Mérieux

69290 Saint Genis Les Ollières

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Le SAVS ACOLEA-AMPH Médico-social possède un agrément pour accompagner 65 adultes en situation de handicap (principalement mental ou psychique) orientées par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH). Ce service, basé à Givors depuis sa création en 2001, est financé par la Métropole de Lyon.

Tout au long de l'année 2022, ce sont 79 personnes au total qui ont bénéficié d'un accompagnement par notre SAVS par le biais de rendez-vous réguliers à domicile, au service ou à l'extérieur.

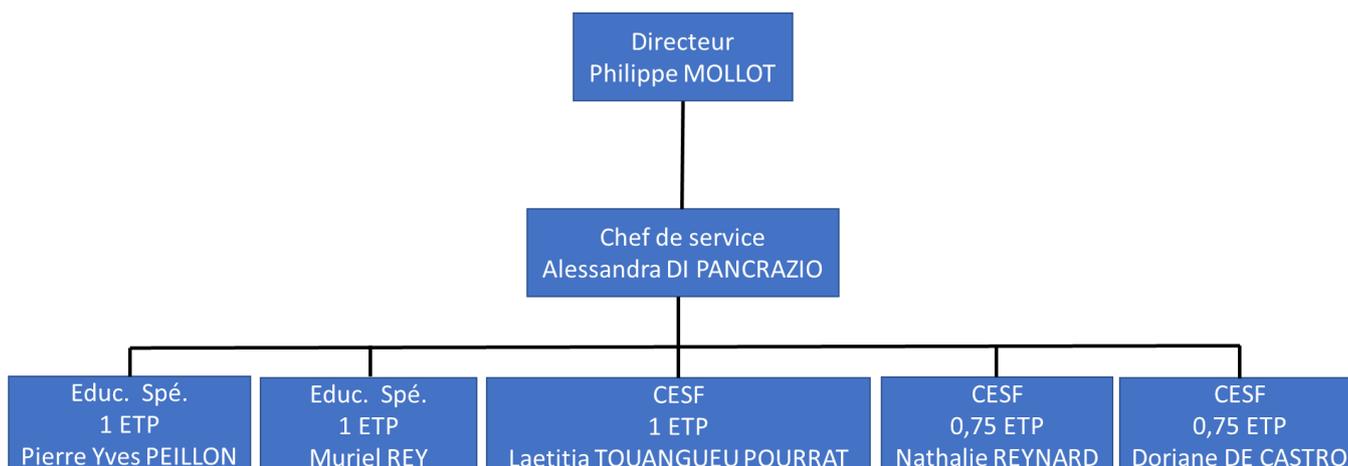
1.2. Personnel

Effectifs au 31/12/22

Composition de l'équipe du SAVS au 31/12/2022 :

- 1 directeur de pôle (Pôle de l'Arc)
- 1 cheffe de service
- 5 travailleurs sociaux : 2 éducateurs spécialisés et 3 conseillères en économie sociale et familiale (4,5 ETP au total)

Organigramme nominatif de l'équipe :



L'équipe du SAVS est restée stable tout au long de l'année 2022 : aucun départ et aucune nouvelle embauche. En 2022, l'association a décidé de geler le poste de secrétariat à mi-temps laissé vacant depuis le départ de la secrétaire mi-septembre 2021.

Formation Professionnelle

- Formations inscrites au Plan de Formation :
 - Pierre Yves PEILLON : « La théorie brève, changements rapides et durables », semaines 39 et 46 (70 heures) ;
 - Muriel REY : « Améliorer l'accompagnement éducatif des personnes souffrant de pathologies psychiatriques », CERF 21-25/03/2022 (35 heures).
- Autres formations :
 - Muriel REY : « "LA REHAB POUR TOUS" : Principes théoriques et réflexions autour de la pratique de la réhabilitation psychosociale », Le Vinatier, 09/06/2022 (1 jour). Formation gratuite.
 - Muriel REY et Alessandra DI PANCRAZIO : Webinaire « LIVE » (Présentation et échanges entre professionnels autour de la plate-forme téléphonique en santé mentale LIVE à destination des usagers, des proches et des professionnels), 17/06/2022, (1 heure, webinaire gratuit).
 - Alessandra DI PANCRAZIO : « Formation coordonnateur de parcours », ADPEP 69, 21-23/06/2022 (21 heures).
 - Formation incendie (Foyer de l'ARC) :
 - Muriel REY : 01/06/2022
 - Alessandra DI PANCRAZIO : 06/07/2022
 - Laetitia TOUANGUEU POURRAT, Pierre Yves PEILLON : 27/07/2022.
 - IFMAN, WEBINAIRE "POSTURE EDUCATIVE : TENIR LE CADRE ET LA RELATION", 15/09/2022, 12h-13h (gratuit) : Alessandra DI PANCRAZIO.
 - Formation sur le droit du travail pour les cadres : Alessandra DI PANCRAZIO, le 09/11/2022 au siège d'ACOLEA.
 - Sensibilisation aux Troubles du Spectre Autistique (TSA) : formation commune pour les équipes du SAVS et du Domicile Collectif réalisée par Natacha CARDERO et Rachel BLAISOT, respectivement chef de service et éducatrice du DITEP et PCPE des Eaux Vives à Grigny (ACOLEA), sur 2 demi-journées (le 06/12/2022 et le 03/01/2023, dans la salle de réunion du SAVS).

Accueil de stagiaires

En 2022, nous avons accueilli :

- Une stagiaire de 2ème année de médecine (Université Claude Bernard, Lyon 1) : Célia REYNES, du 03 au 05/05/2022 (3 jours). Ce stage d'immersion a été instauré pour la

première fois en 2022 dans le but de sensibiliser les futurs médecins au handicap. Bien que l'information nous ait été communiquée assez tardivement, nous avons pu nous organiser pour accueillir Mme REYNES dans de bonnes conditions. Nous allons renouveler cette expérience (positive) en 2023, en accueillant à nouveau un étudiant de 2ème année de médecine du 02 au 04 mai 2023.

- Un stagiaire de 1ère année de BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) (Lycée Technologique CARREL, Lyon 6) : Xavier MACKE, du 19 au 23/12/2022 (35 heures, stage découverte).
- Une stagiaire de 2ème année BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) (Lycée Technologique CARREL, Lyon 6) : Marie FERREIRA, du 28/11/2022 au 30/01/2023 (7 semaines).

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

- Naissance de la nouvelle association ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL, au 1^{er} janvier 2022. Née de la fusion des associations AMPH et ACOLEA, ACOLEA AMPH-Médico-social regroupe tous les établissements médico-sociaux d'ACOLEA, ainsi que ceux anciennement AMPH (soit, au total, 26 établissements, services et dispositifs, 300 professionnels, 511 personnes en situation de handicap, dont 240 adultes).
- Entretiens professionnels : réalisés tous les 2 ans, ces entretiens individuels ont eu lieu au 1^{er} trimestre 2022. La chef de service a pu rencontrer chaque professionnelle de l'équipe éducative et la maitresse de maison.
- Forum associatif ACOLEA : le 20 septembre tous les salariés ACOLEA ont pu participer à une journée associative organisée sous le chapiteau du Cirque Imagine à Vaulx-en-Velin. Tout le monde a bien apprécié cette journée « hors du commun » qui a été l'occasion de rencontrer les dirigeants et autres salariés de notre nouvelle association gestionnaire dans un cadre convivial et détendu.
- Après-midi portes ouvertes : le 11 octobre 2022, de 14h à 17h, une porte-ouverte a été organisée dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Cette manifestation, ouverte aux professionnels et au grand public, a été organisée conjointement avec le SAVS de notre association (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) dont les bureaux occupent le rez-de-chaussée. Les résidents du Domicile collectif, ainsi que quelques usagers du SAVS, ont participé activement à l'organisation

et aux visites. Cet événement a recueilli un franc succès en termes de nombre de visiteurs (principalement des professionnels) et de retours.



Portes ouvertes (11/10/2022)

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Les temps collectifs

Depuis de nombreuses années, l'équipe éducative du SAVS organise chaque mois des ateliers collectifs à destination des personnes accompagnées. Pendant la pandémie de COVID, le service a dû adapter l'offre proposée en tenant compte des restrictions sanitaires. En 2022, il a été enfin possible de remettre en place un fonctionnement « presque normal », avec moins de contraintes.

- Atelier « Débat d'actu » (animateur : Pierre Yves PEILLON)

Les rencontres ont regroupé entre 3 et 6 participants, soit une moyenne d'environ 4 personnes par séance.

Une sortie a été organisée le jeudi 4 avril 2022 à la maison des mathématiques de Lyon. Il s'agissait, afin de créer le débat autour des élections présidentielles qui allaient se dérouler sous peu, d'assister à une petite pièce de théâtre suivi d'un débat autour des différents modes de scrutin et leur influence sur le résultat des élections. Cette rencontre très intéressante et d'un bon niveau culturel et intellectuel a été suivie par 2 personnes du service en plus de l'animateur de l'atelier. 2 autres personnes s'étaient inscrites et se sont excusées, une autre personne n'est pas venue.

Voici quelques thématiques abordées dans l'atelier Débat d'Actu :

- Prise de pouvoir des Talibans en Afghanistan
- Les effets du réchauffement climatique
- La solitude et l'indifférence dans le monde moderne

- Les élections législatives
- Le droit au port d'armes aux Etats-Unis

Pour terminer, le groupe a travaillé sur la thématique « pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement » proposé dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM 2022) avec la mise en place d'un atelier « Débat d'actu » ouvert au grand public. Cet atelier « spécial » a eu lieu le 11/10/2022 à 17h, après les portes ouvertes du SAVS et du Domicile Collectif.

- Atelier jeux de société (animatrice : Muriel REY)

L'atelier « jeux de société » est proposé aux personnes accompagnées par le SAVS et aux résidents du Domicile Collectif (DC) de Givors. Il a été mis en place fin 2021 par deux éducatrices respectivement de chaque service sur une fréquence mensuelle. L'objectif principal est la rencontre de deux publics très proches accompagnés par deux services différents d'une même association et ainsi de rompre l'isolement. Le petit groupe est privilégié (6 personnes max). C'est aussi l'occasion pour les équipes des 2 services d'initier un travail commun dans la durée. Le jeu permet de faciliter les liens en proposant des temps conviviaux avec un aspect coopératif.

Le premier atelier a démarré en novembre 2021. Les séances ont eu lieu en alternance sur des mercredis et des vendredis (exceptionnellement un jeudi). La plupart des séances se sont déroulés au DC. La salle est plus chaleureuse et accueillante.

Nous avons pu observer que grâce aux jeux de société la rencontre a été favorisée. Il y a eu des échanges au cours des séances permettant aussi de partager des vécus communs (ESAT par exemple). Certains résidents du DC ont même fait visiter leur studio.

Les ambiances ont toutes été agréables mais avec des tonalités différentes selon les participants et les jeux choisis : parfois très calme et d'autres fois plus dynamiques.

La présence des éducatrices et leur participation permet de soutenir la dynamique du groupe, les échanges et aider à la compréhension des consignes de jeux.

Le choix d'un groupe ouvert oblige à être dans une nouvelle rencontre entre les participants mais la permanence des éducatrices met à l'aise les personnes. Avec certains, un lien de confiance et de reconnaissance s'est installé.

Le retour des participants en fin de séance est souvent positif. Nous sollicitons leur avis sur les jeux mais aussi l'organisation.

Une convention de partenariat a été signée avec la MJC de Givors pour l'emprunt des jeux de société.



Atelier jeux de société

- Autres ateliers :
 - Sport (marche, piscine, gym) (par Doriane, Nathalie et Laetitia)
 - « Allons-y en transports en commun » (par Laetitia)
 - Cuisine (par Doriane)
 - Sorties diverses
 - « Stop la clope » (par Doriane)



Rando autour de Chaussan (17/05/2022) et atelier cuisine de Noël (29/12/2022)

Sorties d'été

- 19/07 : visite des grottes de la Balme (Laetitia et Doriane)
- 21/07 : concert Musiques du monde (Pierre Yves)
- 22/07 : soirée jeux de société avec repas
- 04/08 : domaine de la Barollière (resto + piscine) (Nathalie et Muriel)
- 18/08 : rando-resto (Pierre Yves et Nathalie)



Grottes de la Balme (19/07/2022) et domaine de la Barollière (04/08/2022)

Rencontres partenariales

Les liens partenariaux sont essentiels dans le travail d'accompagnement des usagers du SAVS. Le réseau partenarial est composé de professionnels de plusieurs secteurs (social, médical, emploi, culturel, loisirs...). Les rencontres sont régulières, à l'initiative des usagers ou du SAVS et/ou d'un partenaire, avec accord préalable de l'utilisateur. Le référent social du SAVS joue un rôle de coordinateur entre les différents intervenants et d'orientation vers les dispositifs/professionnels adaptés à chaque personne. Il est donc essentiel de connaître les dispositifs et acteurs existants sur notre territoire géographique d'intervention. La richesse de ce réseau partenarial facilite les échanges et permet un accompagnement de qualité.

Parmi les principales rencontres partenariales de 2022, on peut citer :

- Accueil de l'équipe de l'ASSTRA de Grigny : le 05/07, avec l'équipe du SAVS.
- Participation régulière aux rencontres du Comité Local de Santé Mentale de Givors-Grigny (CLSM) et notamment à la Biennale du 20/10, à la Maison du Fleuve Rhône.

2.3 Expression et participation des usagers

En 2022, nous n'avons pu organiser qu'une seule réunion d'expression des usagers, le 28 juin. En effet, la réunion prévue le 18 janvier a été annulée à cause d'une nouvelle vague de COVID-19.

La réunion du 28/06 a été organisée sous la forme de tables rondes, pour permettre aux usagers de s'exprimer plus facilement. Thèmes traités : les ateliers et sorties du SAVS, l'accueil, les bilans annuels et de renouvellement, la participation des usagers. Un compte-rendu a été rédigé et mis à la disposition des usagers du SAVS.



2.4 Démarche qualité

En 2022, le COPIL Qualité du Pôle de l'ARC s'est réuni 2 fois : le 13 janvier et le 16 juin.

Au SAVS, 2 groupes de travail ont été mis en place sur les projets suivants :

- Travailler à un nouveau contrat d'accompagnement : toute l'équipe a été associée, sur des temps de réunion de service. Ce travail a mené à la création de nouvelles trames du contrat d'accompagnement mais aussi du rapport de bilan annuel, de renouvellement et de fin de suivi. Les retours des usagers sont plutôt positifs.
- Les modalités de fin d'accompagnement : avec 2 éducatrices et la chef de service. Le groupe de travail a été constitué en septembre 2022 et s'est réuni 2 fois : le 03/10 et le 10/11/2022. Les comptes-rendus de ces 2 réunions ont été rédigés et transmis à l'ensemble de l'équipe et à la direction le 29/12 pour avis et validation. La procédure existante, déjà explicitée dans le livret d'accueil et dans le projet de service, reste valable et il n'y a pas eu de changements apportés.

3. Parcours des personnes accompagnées : admissions, accompagnements et sorties

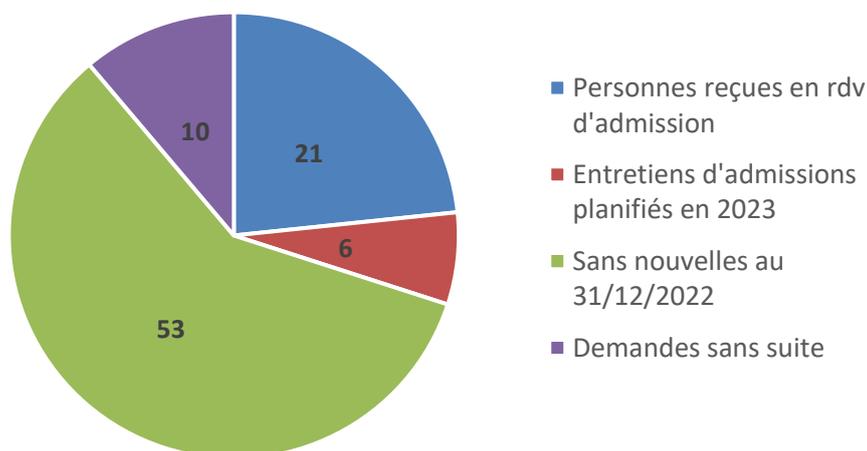
3.1 Demandes d'admission

En 2022, le SAVS a reçu 90 nouvelles demandes d'admissions (avec notification d'orientation de la MDMPH). Parmi elles :

- 21 personnes ont été reçues en entretien d'admission avant fin 2022 ;
- 6 personnes ont planifié leur 1er rendez-vous d'admission début 2023 ;
- 53 personnes n'avaient pas donné de nouvelles au 31/12/2022 ;

- 10 personnes n'ont pas souhaité donner suite à leur orientation vers notre SAVS (demandes archivées).

90 nouvelles notifications reçues en 2022



	2018	2019	2020	2021	2022
Notification reçues	36	57	55	51	90
Entretiens réalisés ou programmés	24	26	14	19	27

Au total, sur l'année 2022, nous avons reçu 33 personnes en entretien d'admission (21 notifications de 2022 et 12 notifications d'avant 2022). Parmi elles :

- 18 ont intégré notre liste d'attente ;
- 4 ont démarré leur accompagnement au cours de l'année 2022 ;
- 3 personnes n'ont pas souhaité donner suite ;
- 8 personnes étaient en attente d'un 2^{ème} rendez-vous d'admission au 31/12/2022.

Par ailleurs, au cours de l'année 2022, 4 personnes ont été reçues au service pour un rendez-vous d'information avant de constituer un dossier de demande d'orientation.

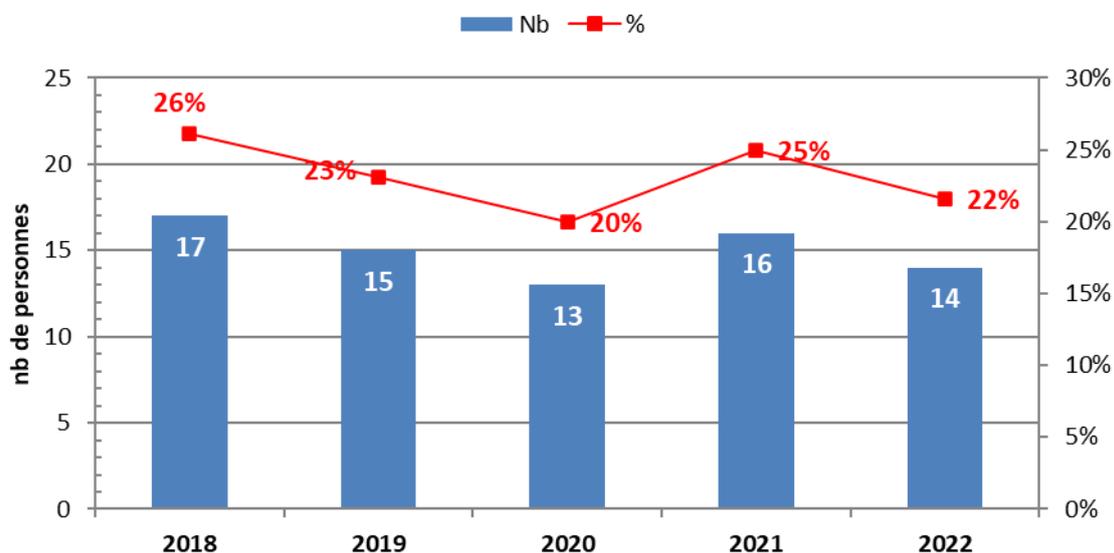
Au 31/12/2022, 21 personnes étaient en liste d'attente (elles étaient 22 en 2021).

3.2 Admissions

Au cours de l'année 2022, 14 personnes ont arrêté leur accompagnement et 14 nouvelles personnes ont été admises. Sur un effectif de 65 personnes accompagnées, cela représente un taux de renouvellement des accompagnements de 22%.

Le graphique ci-dessous montre le nombre annuel d'entrées et sorties depuis 2018.

Evolution des entrées / sorties



En 2022, le délai d'attente moyen était de 13 mois (comme en 2021). Il s'agit du délai entre la date du 1er rendez-vous d'admission et la date d'entrée effective au SAVS (début de l'accompagnement) calculé pour les 14 personnes entrées en 2022.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution, depuis 2018, des demandes, des entrées et du délai moyen d'attente.

	2018	2019	2020	2021	2022
Notifications reçues	36	57	55	51	90
Entretiens d'admission réalisés	24	26	14	24	33
Entrées/sorties	17	15	13	16	14
Délai d'attente moyen (mois)	3	3	9	13	13

3.3 Personnes accompagnées dans l'année

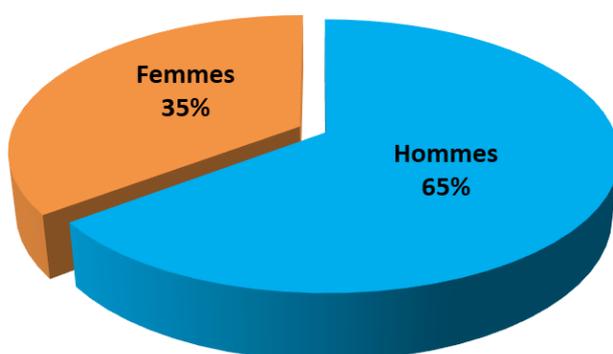
Les données qui suivent ont été calculées en prenant en compte les personnes accompagnées par le service au 31/12/2022.

Pour suivre l'évolution du public accompagné, nous nous sommes basés sur les données statistiques des 5 dernières années (depuis 2018).

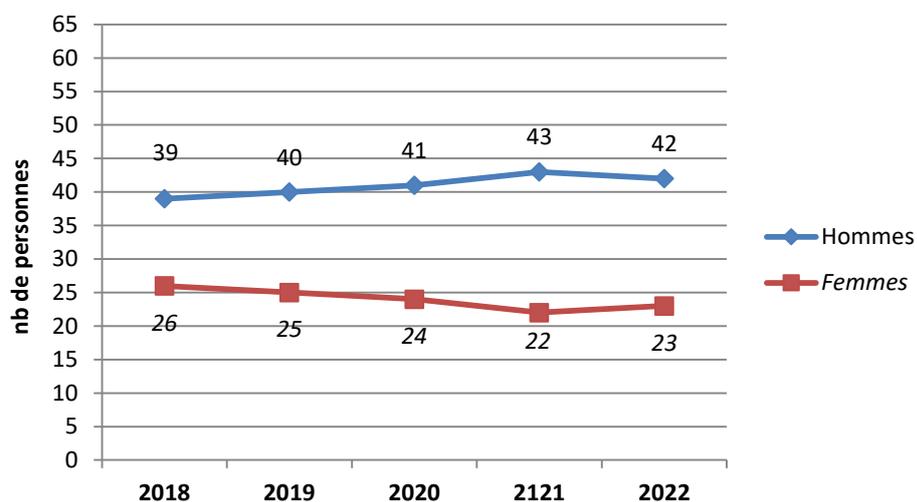
Répartition hommes/femmes

Au 31/12/2022, 65% des personnes accompagnées étaient des hommes (soit 42 personnes sur 65).

Répartition Hommes-Femmes en 2022



En observant l'évolution depuis 2018, on constate une variation très faible de cette donnée au fil du temps.

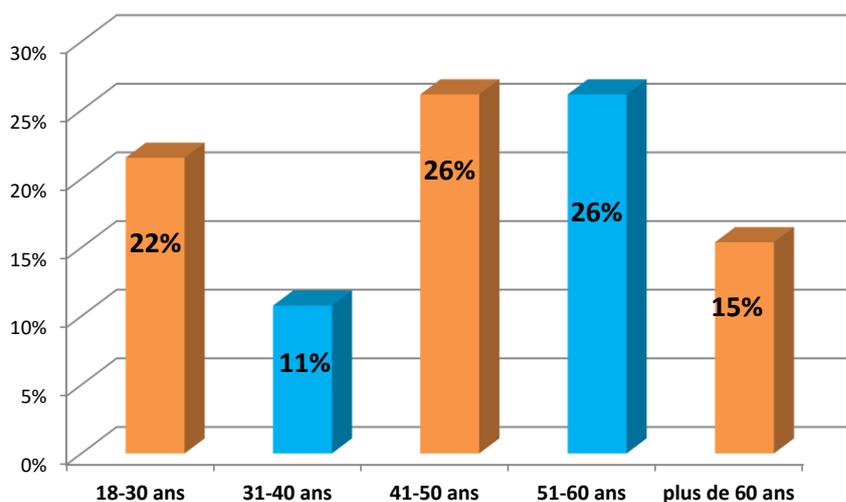


Répartition par âge

La moyenne d'âge des personnes accompagnées au 31/12/2022 est de 46 ans.

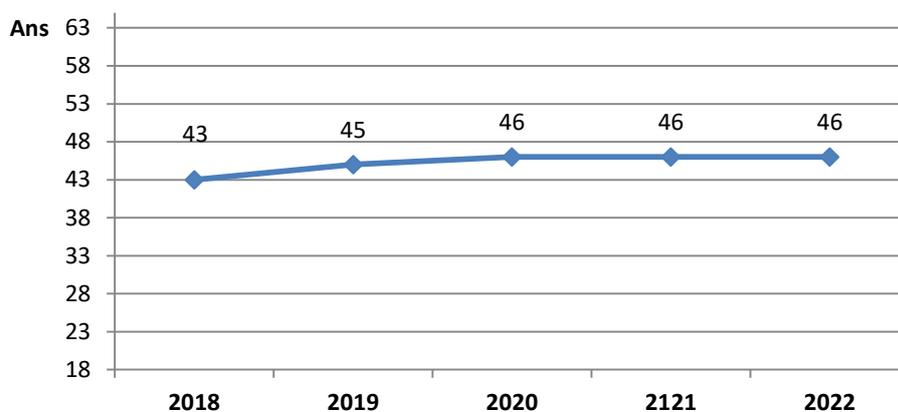
Le graphique ci-dessous montre la répartition par tranche d'âge.

Répartition par âge (en pourcentage)

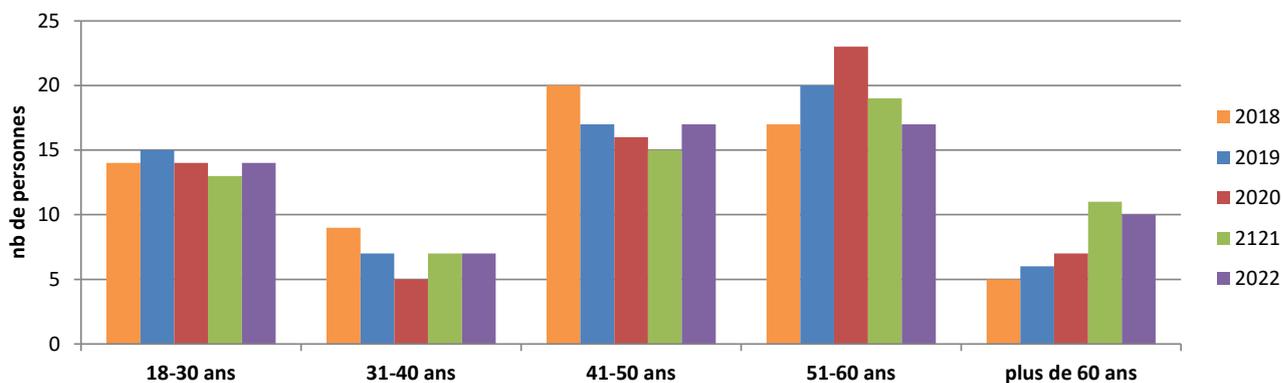


Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution au cours des 5 dernières années.

Evolution de la moyenne d'âge

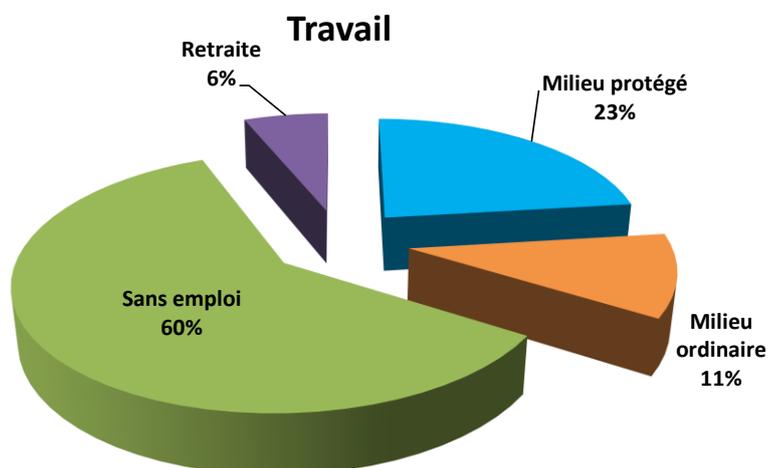


Evolution de la répartition par âge



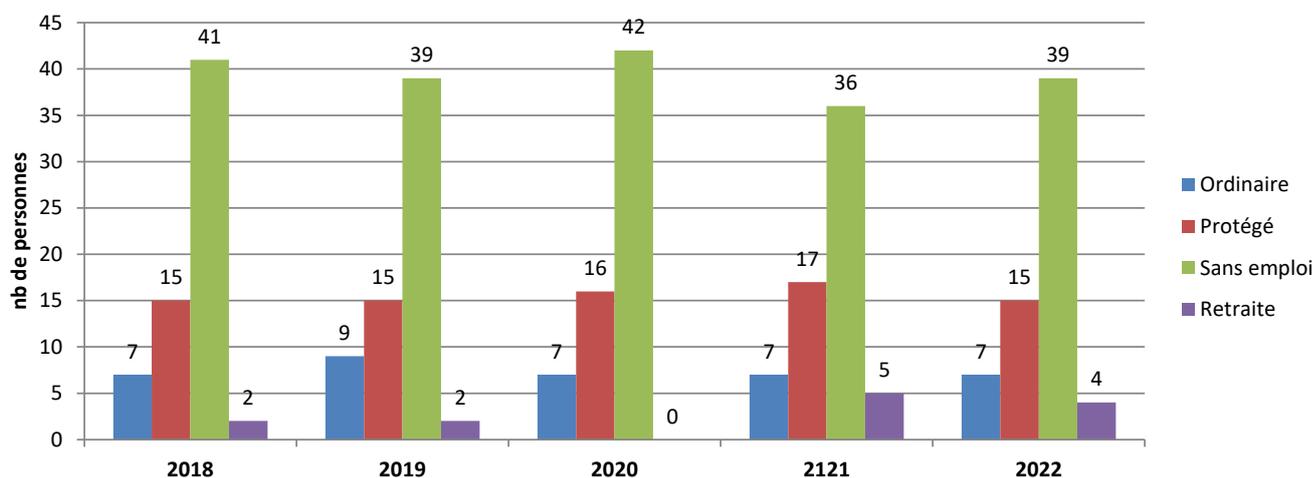
Situation professionnelle

34% des personnes accompagnées travaillent : la plupart (23%) en milieu protégé et 7% en milieu ordinaire. Plus de la moitié des effectifs au 31/12/2022 ne travaille pas (66%).



On constate ci-dessous que la proportion de personnes qui travaillent reste plutôt stable depuis 5 ans.

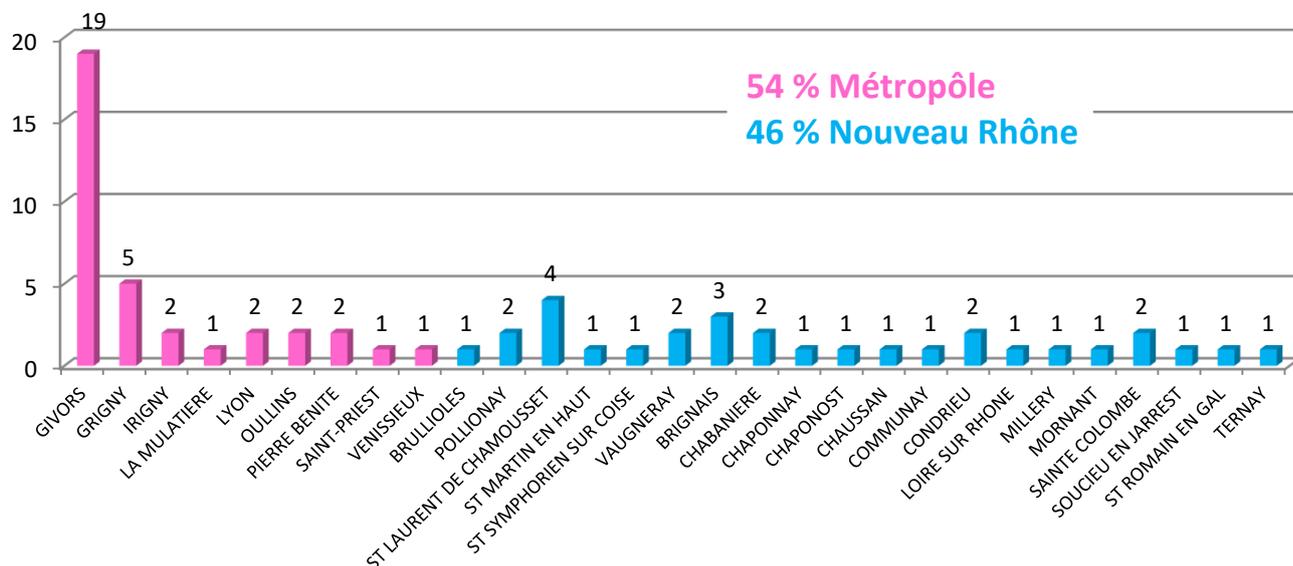
Evolution de la répartition par situation professionnelle



Lieu d'habitation

Le graphique ci-dessous présente la répartition du nombre de personnes accompagnées en fonction de leur domicile :

Lieu du domicile

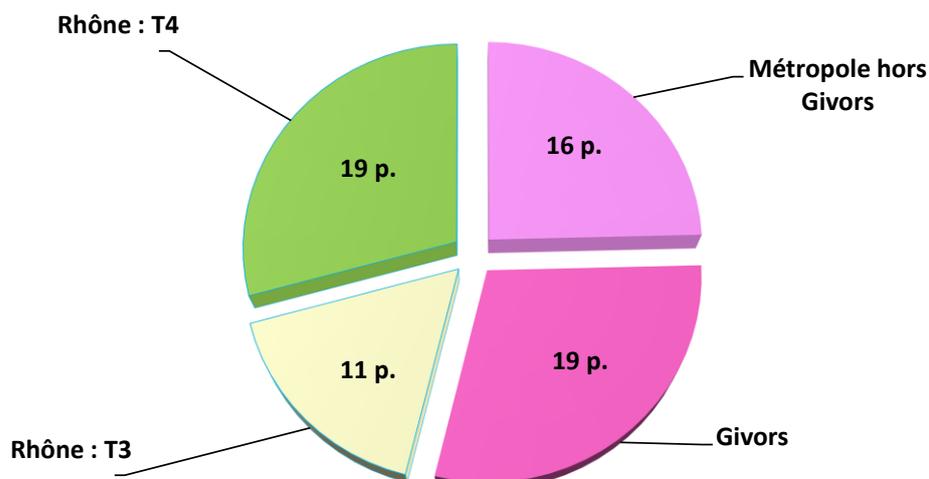


54% des personnes accompagnées par le service au 31/12/2022 habitent sur les communes de la Métropole de Lyon. 19 personnes habitent la ville de Givors, où se trouve notre SAVS.

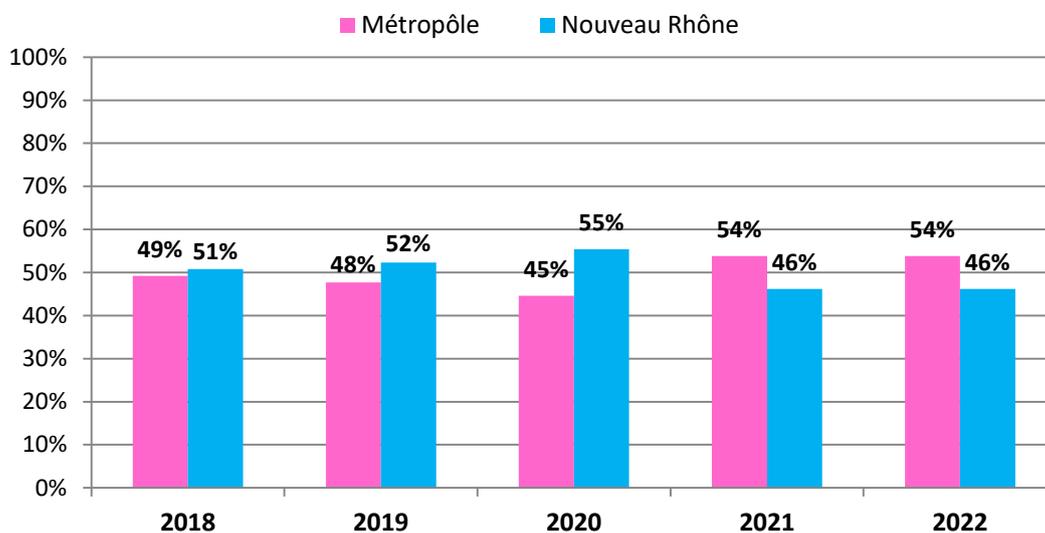
30 personnes habitent dans le département du Nouveau Rhône :

- sur le territoire T3 (Monts et Coteaux du Lyonnais) : 11 personnes ;
- sur le territoire T4 (Sud, Est et Vallée du Rhône) : 19 personnes.

Répartition par secteur géographique : nb de personnes



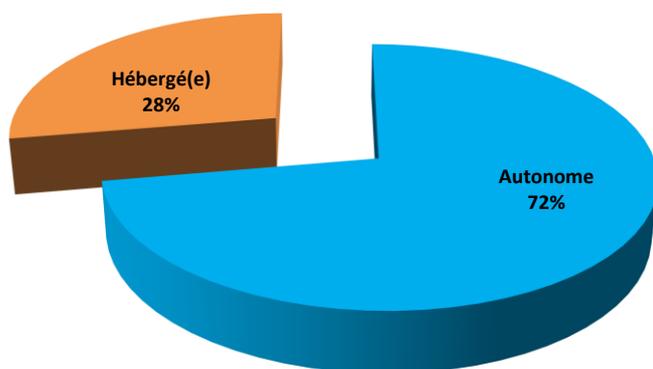
Evolution du lieu du domicile



Type de logement

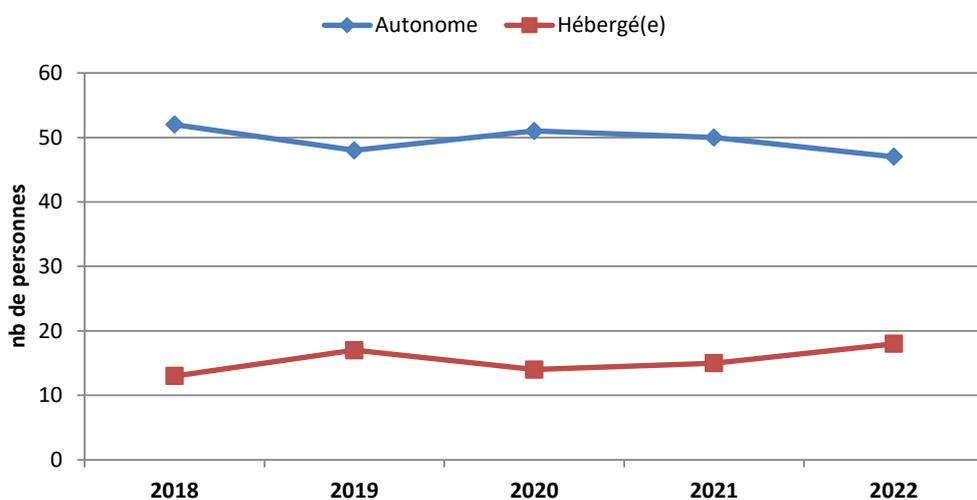
72% des personnes accompagnées par le SAVS possèdent un logement autonome ; 28% sont hébergés par un proche ou un membre de leur famille.

Type de logement



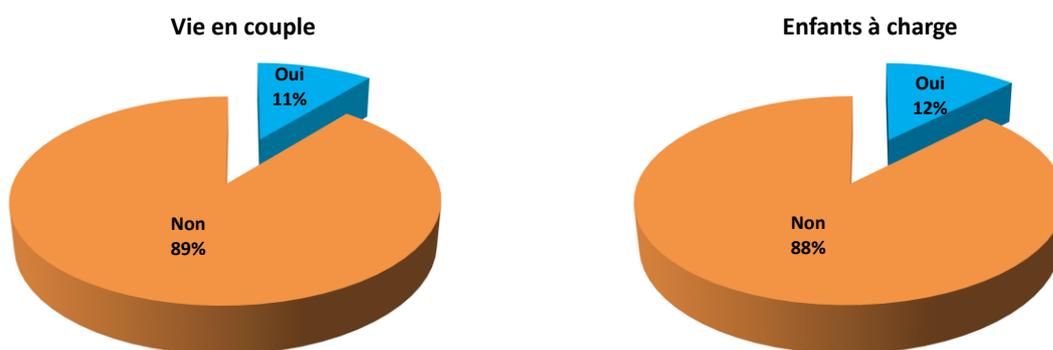
Le nombre de personnes accompagnées par le SAVS ayant un logement autonome reste significativement plus élevé par rapport au nombre de personnes hébergées (cf. graphique ci-dessous).

Type de logement : évolution



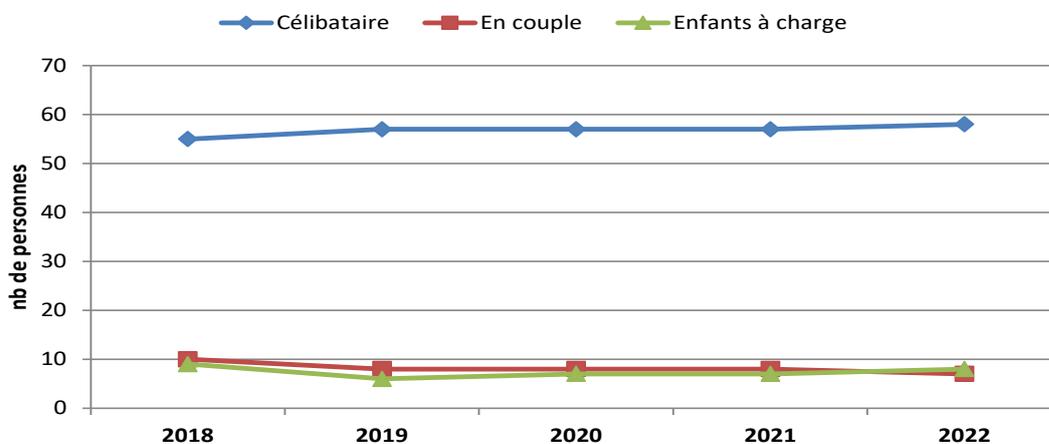
Situation familiale

11% des personnes accompagnées vivent en couple. La grande majorité (89%) vit seule ou avec un ou plusieurs membres de sa famille (mère, père, frères/sœurs...). 12% des personnes accompagnées ont des enfants en charge.



Ces données restent stables ces dernières années.

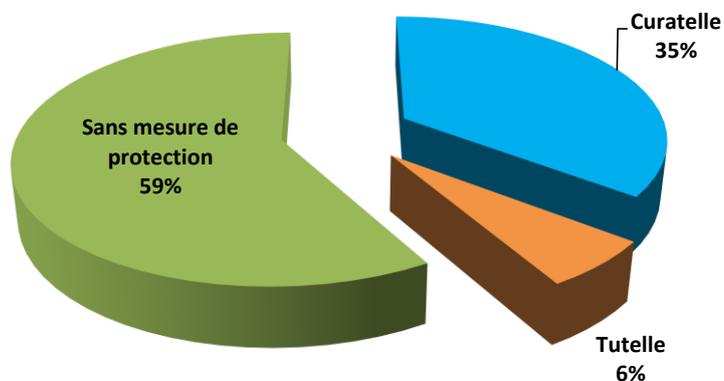
Situation familiale: évolution



Protection juridique

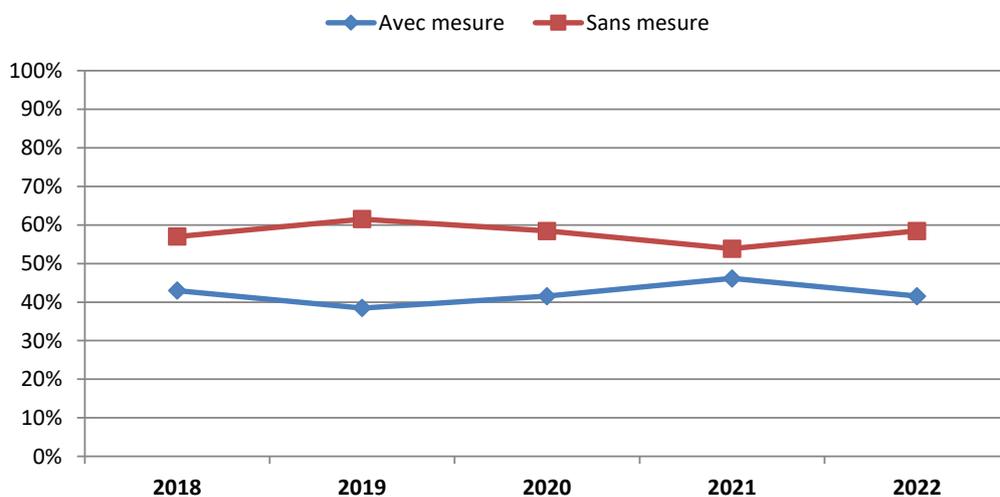
59% des personnes accompagnées n'ont pas de mesure de protection juridique. Des 41% des personnes sous mesure de protection, seulement 4 sont sous tutelle.

Mesure de protection



Ces proportions restent plutôt stables depuis 5 ans.

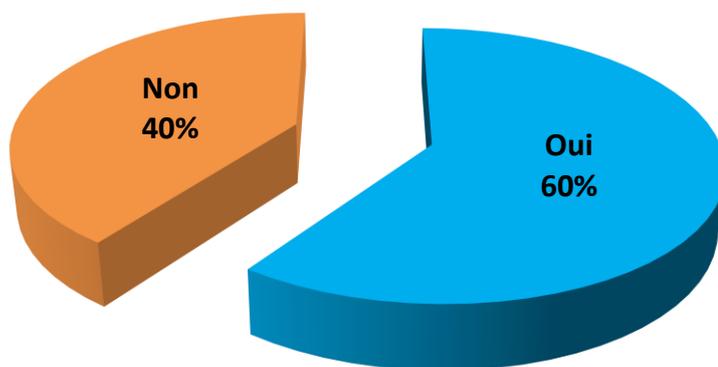
Mesures de protection juridique: évolution



Santé

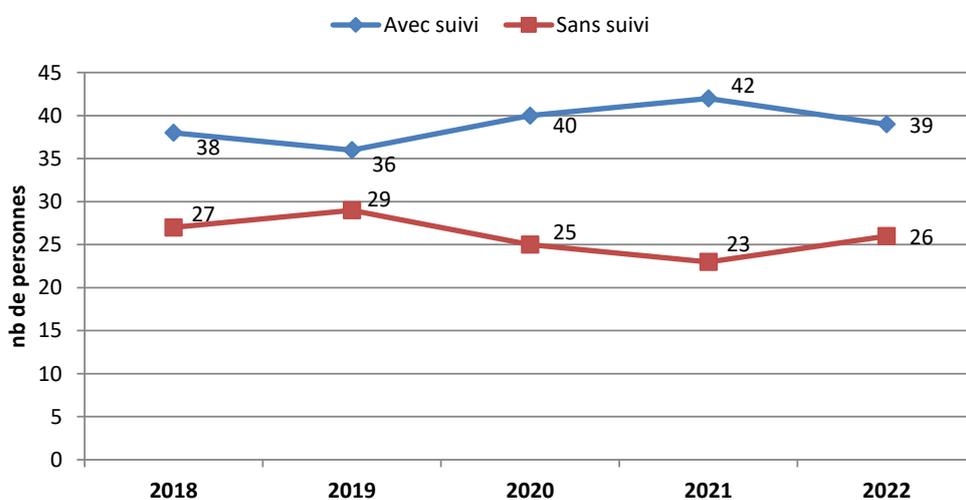
Le nombre de personnes accompagnées ayant un suivi psychiatrique ou psychologique est plus important que le nombre de personnes accompagnées sans suivi.

Suivi psychiatrique ou psychologique



Toutefois, nous constatons en 2022 une diminution du nombre de personnes ayant un suivi en santé mentale par rapport aux 2 années précédentes. Il sera intéressant de regarder si cette tendance continuera en 2023, ce qui pourrait être le reflet du manque de places pour les nouveaux patients (notamment dans les CMP) peut être lié aux difficultés de recrutement de médecins psychiatres.

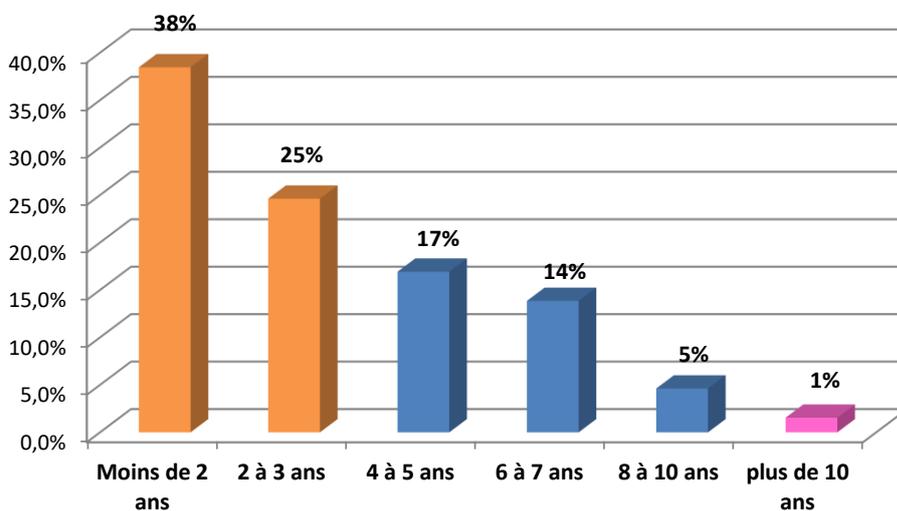
Suivi psy: évolution



Durée des accompagnements

63% des personnes accompagnées au 31/12/2022 ont démarré leur suivi depuis moins de 4 ans, dont 38% depuis moins de 2 ans. 36% des accompagnements se situent entre 4 et 10 ans, et seulement 1% des accompagnements ont plus de 10 ans.

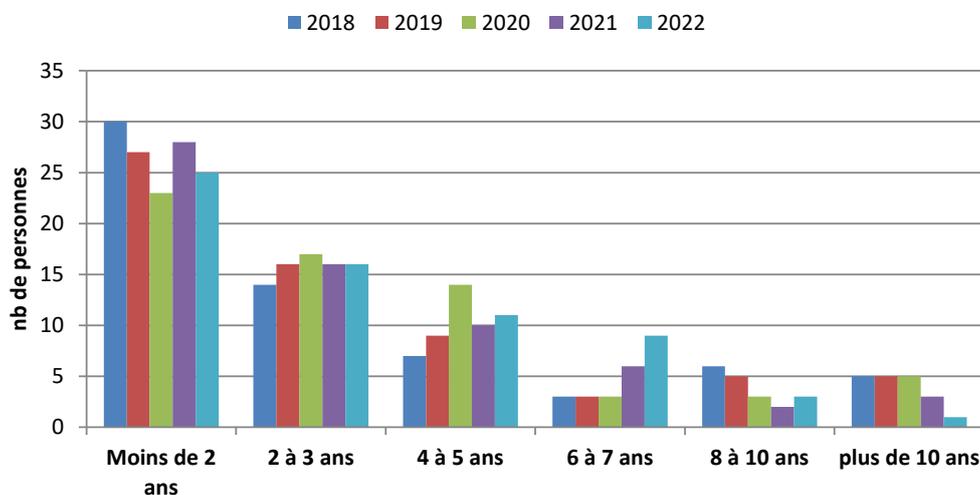
Durée des accompagnements au 31.12.2022



En 2022, la durée moyenne des accompagnements est de 3 ans, comme en 2021 et en 2020 (2019 : 4 ans ; 2018 : 3 ans).

On constate, depuis 2018, une diminution du nombre d'accompagnements de plus de 10 ans.

Evolution de la durée des accompagnements



3.4 Sorties

En 2022, 14 personnes ont arrêté leur accompagnement, pour les raisons suivantes :

- A leur demande : 4 personnes ;
- En accord avec le SAVS : 7 personnes ;
- Réorientation vers un autre service : 2 personnes (elles ont intégré le Domicile Collectif OSL et le Foyer de l'ARC) ;
- Déménagement : 1 personne.

A la fin de chaque accompagnement, un rapport social est rédigé par le SAVS et transmis à la MDMPH.

4. Locaux et moyens matériels

Les locaux du SAVS se situent au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf, construit en 2020.

Chaque professionnel dispose d'un PC et d'un téléphone portables.

L'équipe dispose également de 5 véhicules de service, de type VL, pour le transport des usagers et pour les déplacements professionnels (visites à domicile, etc.).



Entrée du SAVS

5. Perspectives 2023

En 2023, l'ensemble des établissements et services d'ACOLEA AMPH Médico-Social pour adultes, situés et financés par la Métropole de Lyon seront regroupés dans un même pôle de direction.

Ce nouveau fonctionnement doit permettre de développer de nouveaux partenariats recentrés sur le territoire de la Métropole de Lyon.

L'association doit signer en 2023 avec les représentants de la Métropole un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) couvrant les 5 prochaines années. Cet engagement réciproque doit nous permettre de développer des projets sur le moyen terme et d'en assurer le financement tout en répondant aux nouveaux besoins du territoire.

Ce nouveau fonctionnement nous amènera à recentrer notre activité en direction des personnes domiciliées sur la Métropole de LYON mais également à développer de nouveaux partenariats sur ce territoire.

Cela aura probablement une incidence sur notre mode de fonctionnement qu'il est à ce jour encore difficile d'appréhender.

Les temps de transport qui représentent actuellement une trop grande partie de notre temps d'activité (le territoire des monts du Lyonnais étant peu desservi par les transports en commun nous oblige à beaucoup nous déplacer), devrait s'en trouver considérablement réduits, ce qui doit nous permettre de consacrer plus de temps à notre travail d'accompagnement.

Givors, le 31 mars 2023

Alessandra Di PANCRAZIO

Chef de service

Philippe MOLLOT

Directeur du pôle de l'Arc